



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE  
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE  
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 7/01/2022

**EN RAISON DE DIFFICULTÉS TECHNIQUES SUR LA PLATEFORME NATIONALE DE GESTION DES RÉSULTATS D'ANALYSE, SEULS LES INDICATEURS RÉGIONAUX SONT DISPONIBLES CE JOUR.**

### COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE

#### Point de situation sanitaire du 7 janvier 2022

*Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR et antigéniques) effectuées par les laboratoires publics et privés.*

La Bretagne enregistre **57 319 cas** positifs supplémentaires depuis le 31 décembre.

Le taux d'incidence<sup>2</sup> s'élève désormais à **1639,5 cas pour 100 000 habitants** (+890,7 points<sup>1</sup>) au niveau régional avec un taux de positivité<sup>3</sup> de **17,8 %**

La circulation du virus s'accélère encore en Bretagne : une vigilance collective doit être maintenue par le respect scrupuleux des gestes barrières en toute circonstance.

La préfecture de la région Bretagne et l'ARS Bretagne invitent également la population à réduire ses interactions sociales afin de freiner les contaminations. Parallèlement, il est nécessaire de poursuivre l'accélération de la campagne de rappel. De nombreux sont disponibles dans les centres de vaccination de la région.

	Nombre de cas confirmés au 7 janvier 2022		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 7 janvier et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
Bretagne	<b>333303</b>	<b>57319</b>	<b>1639,5</b>	<b>+890,7</b>

#### Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **585** hospitalisations en cours (+80<sup>1</sup>), dont 87 (+12<sup>1</sup>) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
  - **10 289** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+274<sup>1</sup>) ;

**Préfecture  
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé  
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

- **1 970** patients sont décédés (+23<sup>1</sup>).

**Préfecture  
de la région Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80  
Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

**Agence régionale de Santé  
Bretagne**

Tél : 02 22 06 72 64  
Mél : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

## Dynamique de dépistage

Les données relatives au dépistage ne sont pas disponibles : en raison de difficultés techniques sur la plateforme nationale de gestion des résultats d'analyse, seuls les indicateurs régionaux sont disponibles à ce jour.

Face à l'augmentation du nombre de cas Covid-19 avec la propagation du variant OMICRON et afin de faciliter l'accès aux demandes de dépistage de la population, les collectivités locales et l'ARS Bretagne mettent en place des nouveaux lieux de dépistage Covid-19 proposant des tests antigéniques.

La Protection civile, des médiateurs de lutte anti-covid, et des professionnels de santé libéraux ont été mobilisés. Pour rappel, le test antigénique est réalisé à partir de prélèvements nasopharyngés, par écouvillon. Les résultats sont connus en 15 minutes environ. Le test est gratuit sur présentation de la carte vitale.

Ces centres éphémères sont prévus pour fonctionner sur une durée allant de quelques jours à quelques semaines. Les dépistages sont réalisés à but préventif et non à des fins d'obtention du passe sanitaire.

Côtes d'Armor		
Lieu	Date de mise en place	Horaires
MATIGNON, salle municipale	du 10 au 15 janvier	du lundi au vendredi (après-midi) et le samedi matin
EVRAIN, lieu en cours	Le 18/01/2022	De 10h à 16h
SAINT-BRIEUC, lieu en cours	Le 19/01/2022	De 10h à 16h
PLENEUF-VAL-ANDRE, salle des régates, lieu en cours	Le 20/01/2022	De 10h à 16h
SAINT-ALBAN, lieu en cours	Le 21/01/2022	De 10h à 16h

Finistère		
Lieu	Date de mise en place	Horaires
PONT-CROIX Laboratoire eurofins	A compter du 10/01/2022	De 14h30 à 18h, du lundi au vendredi
BREST Centre de dépistage Cerb Alliance (245 av. J. Jaurès)	A compter du 10/01/2022	Du lundi au samedi de 10h à 18h

Ille-et-Vilaine		
Lieu	Date de mise en place	Horaires
VITRE	11/01 au 23/01/2022	A préciser
RENNES le Triangle	A compter du 10/01/2022	Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h

Morbihan		
Lieu	Date de mise en place	Horaires
VANNES Maison de Quartier Bohalgo 76 Rue du Général Weygand,	A compter du 13/01/2022	Du lundi au vendredi de 9h à 13h et 15h à 19h et le samedi matin
LANESTER, Salle Studio Place Jean Maurice, rue des Déportés	A compter du 13/01/2022	Du lundi au vendredi de 10h à 14h et de 16h à 19h Samedi matin de 8h à 12h
MALESTROIT, salle Géant	A compter du 17/01/2022	Du lundi au vendredi, de 12h à 14h

D'autres centres de dépistage éphémères seront amenés à ouvrir prochainement en Bretagne (Ruffiac, Morlaix, Quimper, Landerneau).

**Préfecture  
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé  
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80  
Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Tél : 02 22 06 72 64  
Mél : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

**La Bretagne compte actuellement 109 (+15)<sup>1</sup> clusters** en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **19** dans les Côtes d'Armor (2 en milieu professionnel, 1 en milieu scolaire et universitaire, 2 en établissement de santé, 3 en établissement pour personnes handicapées, 9 en EHPAD, et 2 en sphère privée) ;
- **20** dans le Finistère (1 en milieu professionnel, 7 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 7 en EHPAD et 4 en sphère privée) ;
- **47** en Ille-et-Vilaine (2 en crèche, 11 en milieu professionnel, 2 en milieu scolaire et universitaire, 10 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 13 en EHPAD et 7 en sphère privée) ;
- **23** dans le Morbihan (5 en milieu professionnel, 1 en établissement de santé, 8 en EHPAD et 9 en sphère privée).

### **Dynamique de vaccination**

**Au 05/01**, la couverture vaccinale de la population bretonne est de **82,9 %** (au moins une dose tous âges confondus).

### **Au 06/01**

**6 930 788** vaccinations ont été effectuées :

- 1 301 908 dans les Côtes d'Armor
- 1 929 570 dans le Finistère
- 2 106 042 en Ille-et-Vilaine
- 1 593 268 dans le Morbihan

### **Information Coronavirus COVID-19**

Informations et recommandations : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

Lieux de dépistage et de vaccination : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 31/12/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture  
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé  
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)